

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 13 JUIN 2023

Nombre de conseillers : L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, LE 13 JUIN, à 20h20, le Conseil Municipal de la
En exercice : 12 Commune de CHANEINS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous
Présents : 11 la présidence de Monsieur Patrice FLAMAND, Maire.
Absents : 0 **Date de convocation du Conseil Municipal :** 06 JUIN 2023
Pouvoirs : 1
Votants : 12 **PRESENTS :** Mmes BONNAT, DESIGAUD, TAMAIN
Mrs ALVES, CHENE, CORMORECHE, COURTIAL (arrivé à 20H50), DESCOMBES,
DURAND, FLAMAND, PENEL.
ABSENTS EXCUSES : L. DELUNEL pv à D. DURAND
ABSENTS :
Secrétaire de séance : V. BONNAT

ORDRE DU JOUR :

I. DELIBERATIONS

1- Finances : Demande de subventions pour le projet « Nouvelle salle des fêtes »

II. AUTRES DECISIONS ET AVIS

III. COMPTE-RENDU DES REUNIONS, TRAVAUX ET DOSSIERS EN COURS

IV. INFORMATIONS & DIVERS

Le compte rendu du 16 Mai 2023 est adopté à l'unanimité des 12 voix.

I. DÉLIBÉRATIONS

1. FINANCES : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE PROJET « NOUVELLE SALLE DES FETES) (N°2023-40)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'inscription au Budget 2023 du projet « Nouvelle salle des fêtes ». Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'inscription au Budget 2023 du projet « Nouvelle salle des fêtes ».

Vu la délibération, n°2022-39, approuvant le plan de financement et autorisant Monsieur le Maire à déposer les demandes de subventions.

Vu la convention signée le 17-01-2023, nommant l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain, assistant à maîtrise d'ouvrage,

Compte tenu de la hausse des prix, Monsieur le Maire présente le nouveau bilan prévisionnel financier, dont le montant a évolué passant sur une estimation à 1 493 300 € HT pour les travaux et à 335 000 € HT pour la maîtrise d'œuvre et les autres bureaux d'étude, soit un TOTAL de 1 828 300 € HT.

Monsieur le Maire précise que des dossiers de demande de subvention ont été déposés, notamment auprès de la Région et de la Communauté de communes de la Dombes au titre d'un fonds de concours. Il convient d'établir un plan de financement précis selon ces nouveaux éléments.

<u>Financiers</u>	<u>Libellé</u>	<u>Montant HT</u>	<u>Taux</u>
TRAVAUX			
DETR		200 000	13.39%
Union européenne			
Etat – autre			
Conseil régional		590 000	39.51%
Conseil départemental		300 000	20.09%
Fonds de concours CC ou CA		99 000	6.63%
Autres (à préciser)			
Total subventions publiques		1 189 000	79.62%
Fonds propres		304 300	20.38%
Emprunts			
Total autofinancement		304 300	20.38%
TOTAL TRAVAUX HT		1 493 300	100%
MAITRISE D'ŒUVRE ET BUREAUX D'ETUDES		335 000	
TOTAL GENERAL HT		1 828 300	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants

- **APPROUVE**, le nouveau plan de financement.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à transmettre ce nouveau plan de financement dans le cadre des demandes de subventions, notamment auprès de la Région, du département de l'Ain, de la Communauté de communes de la Dombes au titre d'un fonds de concours et de l'Etat au titre de la DETR. Et à signer tous documents relatifs à cette opération.

II. AUTRES DÉCISIONS ET AVIS

NEANT

III-COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS, TRAVAUX ET DOSSIERS EN COURS

Commission Affaires Scolaires et Péricolaires :

- Cantine (AT) Problème de comportement de 3 enfants, signalé par les agents municipaux. L'association du restaurant scolaire est d'accord pour convoquer les parents. Les élus également.
- Ecole (VB) La directrice de l'école souhaite organiser un réaménagement des classes maternelles à la rentrée prochaine, en répartissant les petits en 2 classes. Ceci impliquant la présence de l'agent d'animation, déjà présente, tous les après-midis jusqu'à 16H30. A voir au niveau du budget.

Commission Animations, Associations, Jeunesse et Sports

- Bibliothèque (PF) Problèmes récurrents avec la responsable. La club manga n'a pas pu avoir lieu le samedi 10 Juin en raison de l'animation jeux en bois.

Commission Information Communale : NEANT

Commission Bâtiments – Patrimoine :

- Copropriété local technique Actiparc (PF) : Le syndic professionnel a été résilié au 30/06/23, mais la commune ne peut pas devenir le syndic bénévole. Les autres copropriétaires en ont été informés. Soit l'un d'entre eux devient syndic bénévole, soit un nouveau syndic professionnel est à reprendre.

Commission Développement Economique-Commerce :

- Opération « cœur de village » (PF) : Monsieur le Maire a reçu la société Intervalle le 9 Juin dernier. Le promoteur Arve Lotissement sera reçu le 23/06/23.

Commission Finances-Fiscalité-Personnel :

- Personnel (PF) : -L'ATSEM demande de finir à 17H45 au lieu de 17H35 actuellement à la garderie périscolaire, en raison d'une fréquentation plus importante des enfants. Les élus se laissent le temps de la réflexion sur la nécessité et si le budget le permet.
- L'agent d'animation à la garderie du matin demande si son contrat sera renouvelé à la rentrée prochaine. Les élus sont d'accords pour le renouveler pour une durée d'un an.
-A la demande de congés supplémentaires sur la période estivale de l'agent administratif à l'agence postale, les élus donnent leurs accords.
- Finances : M. Gilles Penel demande quant les cages de foot seront commandées. Monsieur le Maire répond être dans l'attente de la signature définitive avec Athelya, dont la vente a été décalée au 11/07/23, pour commander. - Suite à un entretien avec Jardins Loisirs, M. Denis Durand précise que les rotfiles électriques sont incomparables en terme de puissance par rapport aux thermiques. Il présente un devis d'un montant de 2500€ TTC environ pour un électrique et 800€ TTC pour un thermique. – M Gilles Penel informe que 4 poteaux d'éclairage pour le stade sont à récupérer à la commune de Parcieux. Une offre serait à faire. Les devis pour la pose sont en cours mais estimés à environ 30 000€

Commission Intercommunalité :

- Déchets (GC) Demande comment vont faire les associations avec le nouveau système de tri sélectif au 01/07/23. Monsieur le Maire répond que la municipalité va payer.

- Zone artisanale (PF) : Monsieur le Maire a rencontré la présidente de la CCDombes pour l'extension. Le propriétaire des terrains étant décédé, la procédure va être plus longue. L'estimation faite par les domaines est de 40 000€ pour le terrain, 26 000€ de frais d'éviction et la maison ne vaut rien. La CCDombes reste également réticente à de la location. Monsieur le Maire a également fait part de l'intention de la municipalité à se porter acquéreur d'un terrain.

Commission Urbanisme & Environnement : NEANT

Commission Voirie – Assainissement – Energie – Eau :

- Clos de Servinges (DD) : Pas de microstation commune, mais individuelles
- Voirie (GC) : Courrier à transmettre à M. Gerbet Lionel concernant un problème d'entretien des haies sur les trottoirs, rue des Chabaudières et rue des Verchères.
- Fibre optique (PF) : Eiffage va installer 40 prises

IV – INFORMATIONS & DIVERS

(PF) : Problème récurrent de voisinage au lieu-dit « Le Larcher ». Un dossier reprenant les courriers des plaignants sera transmis à la gendarmerie.

LE MAIRE	SIGNATURE	LE SECRETAIRE DE SEANCE	SIGNATURE
M. Patrice FLAMAND		Mme Virginie BONNAT	

La séance est levée à 22H50.